



Fiche d'analyse Paysage et développement territorial

- Communauté de Communes Mad & Moselle -

Territoire concerné

- Communauté de Communes Mad et Moselle (54 et 57), siège social à Thiaucourt-Régnieville (54), 20 430 habitants, Périmètre du Parc Naturel Régional de Lorraine
- Communauté de Communes, Dernière fusion en 2017, 48 communes
- Vice-Président au Développement Durable : Gérard Andre, colinean@orange.fr
gerard.andre@laposte.fr
Animatrice Plan de Paysage : Kathleen Réthoret, rethoret@cc-madetmoselle.fr

Caractéristiques principales de la politique de développement local portée sur ce territoire

La politique de développement local est en pleine mutation. De nombreux plans et programmes sont en cours d'élaboration au sein de la Communauté de Communes depuis sa fusion en 2017 : le Plan de Paysage et de sa mise en œuvre opérationnelle « Paysage & Biodiversité », l'élaboration du PLUi mais aussi du PCAET, le Plan Vélo et Mobilité, le plan de relance économique, le projet d'administration. Afin de donner une cohérence à l'ensemble de ces projets, une démarche unique à vue le jour, inspirée du Plan de Paysage et du PLUI : « La Tournée, Rendez-vous avec votre territoire ».

Celle-ci couvre deux objectifs :

- La définition des orientations prioritaires du territoire, vers la définition d'un projet de territoire
- La définition, l'identification d'une méthode pérenne pour penser, fabriquer et animer le territoire, avec les citoyens, les acteurs locaux et les élus.

Il y a donc un enjeu à créer de nouveaux espaces de dialogues, de rencontres et d'échanges pour faire naître des projets résilients et partagés. Pour ce faire, plusieurs outils ont été imaginés comme fils conducteurs de la démarche :

- L'investissement dans un véhicule/camion qui symbolise la « Maison du Projet Itinérante »
- Le développement de « Chroniques sonores et radiophoniques »
- L'utilisation du Graphisme et de l'illustration

Cette démarche se décline en plusieurs temps, tout au long de l'année 2021 :

- Introduction : Plénière publique
- Chapitre 1 : Racontons notre passé - Mémoires de couarails
- Chapitre 2 : Réagissons au présent - Exposition ambulante
- Chapitre 3 : Imaginons notre futur - Chroniques sonores sur la place publique
- Clôture : Plénière publique

La place donnée au paysage dans la conduite de la politique de développement local du territoire

- La Charte forestière sur une partie du territoire (ex CC Val de Moselle), Le Plan de Paysage « Reconquête des Vallées du Rupt de Mad et de la Moselle », Le Plan de Paysage du SCOT Agglomération Messine, Le diagnostic du PLUI et notamment son livret « Contexte urbain, patrimoine et paysage »
- Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, le territoire a été divisé en 5 secteurs, qui reprennent en partie les Unités Paysagères de la CCM&M. L'objectif était de regrouper les communes de façon cohérente.
- Le plan de paysage a été réalisé de 2016 à 2018 avec une validation en novembre de cette même année. En février 2020, la Communauté de Communes a engagé le recrutement d'une « Animatrice Plan de Paysage » permettant la mise en œuvre opérationnelle de l'étude. Aujourd'hui elle est également responsable du pilotage de « La Tournée, Rendez-vous avec votre territoire ». La mise en œuvre opérationnelle du Plan de Paysage, initialement réalisé sur 15 communes seulement, a pour objectif de se déployer à différents degrés sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes en développant une réelle politique paysagère sur le territoire.
- Cette approche a permis de mettre au point une vision plus globale et transversale et de mettre en lien de façon opérationnelle les différents projets et services.
- Le paysage est envisagé comme une approche, une démarche, l'objectif est qu'il infuse à différents niveaux. La « La Tournée, Rendez-vous avec votre territoire » est un bon exemple mais on en est encore qu'aux prémices de son élaboration.

La place donnée au paysage dans la transition énergétique

- Un exemple récent est celui d'un maire d'une commune du Plan de Paysage qui s'inquiète de l'arrivée d'un promoteur d'énergie photovoltaïque sur sa commune et des impacts potentiels que cela peut générer sur les Côtes de Moselle.
Le plan de Paysage est alors un outil intéressant qui permet d'initier un questionnement et une attention particulière à porter au territoire et aux différents projets d'aménagement.

L'apport du paysage dans la mobilisation des acteurs et des citoyens

- « La Tournée, Rendez-vous avec votre territoire » et notamment les différents outils participatifs que nous souhaitons mettre en œuvre dans ce cadre ont la volonté, d'initier

une réelle dynamique auprès des acteurs et citoyens pour la levée d'initiatives sur le territoire dans un premier temps, mais également d'informer sur ce qui se fait et les différents projets en cours :

- L'achat d'un véhicule mutualisé comme « Maison du Projet Itinérante »
 - L'organisation de Plénières et de Places Publiques en mobilisant l'outil Radiophonique (Plateaux Radio)
 - Des ateliers participatifs pour la co-conception de la communication, etc.
- La démarche du Plan de Paysage avait été développée de manière participative. Les citoyens et élus avaient été très investis dans la démarche et aujourd'hui certains projets voient le jour :
- Le réaménagement des espaces publics et entrées de villages suite à des ateliers de co-conception
 - La création de Phares-Belvédères

L'intérêt du territoire à faire partie d'un réseau PAP

La collectivité est intéressée par le réseau PAP :

- pour renforcer la place du paysage dans la conduite de sa politique, de ses programmes et projets de demain
- pour des échanges avec d'autres territoires
- pour participer à un suivi de ses actions avec un interlocuteur du collectif paysage, et faire partie d'un collectif de territoires PAP avec des occasions de témoignages, d'échanges et de rencontres :